

# Kanfen

Kanfen-sous-Bois ■ Bulletin municipal 2012

[www.kanfen.fr](http://www.kanfen.fr)



**VOIRIE**

**RUE DE GAULLE :  
5 MOIS DE TRAVAUX**



L'ÉTAT CIVIL .....	04-05
LES KANFENOIS .....	06-07
LA MAM, LES ÉCOLES .....	08-09
LA JEUNESSE .....	10-11
LE VILLAGE .....	12-13
L'AVENIR EN VERT .....	14-15
RIRE, AIMER, ÉCOUTER .....	16-17
LES INCONTOURNABLES .....	18-19
LA MAIRIE .....	20-21
LA RUE DE GAULLE .....	22-23
CITY STADE & COURT DE TENNIS .....	24-25
LA ZONE DE LOISIRS .....	26-27
L'INTERCOMMUNALITÉ .....	28-29
LES ASSOCIATIONS .....	30-31
LE BUDGET .....	32-33



L'année dernière, à la même époque, j'évoquais avec vous les incertitudes liées à la crise économique et financière de cette année 2012 et je déplore, malheureusement, que l'histoire semble m'avoir donné raison, car la situation économique de notre pays reste fragile et les chiffres du chômage ne cessent de nous annoncer un accroissement des demandeurs d'emploi.

Même si notre village reste plus ou moins épargné, en partie grâce à la proximité du Luxembourg, il n'en demeure pas moins que certains de nos concitoyens vivent malgré tout dans l'angoisse des lendemains.

L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare, a dit Maurice Blondel.

Fort de cette certitude, je peux vous assurer que l'avenir de notre village se construit jour après jour, dans le travail de l'équipe municipale, en concertation avec vous, habitants, associations et acteurs ponctuels impliqués dans la vie locale.

Développer les activités économiques, réaliser des équipements, faciliter la vie quotidienne de nos concitoyens, organiser et animer la vie locale, tels sont les enjeux qui nous ont guidés tout au long de cette année 2012.

Année qui a d'abord été marquée par la prudence avec un budget d'investissement plus serré destiné à préserver notre capacité d'autofinancement afin de mieux préparer l'avenir.

Néanmoins, nous avons tenu nos engagements avec quelques réalisations marquantes pour notre commune.

L'achèvement de l'extension de la mairie qui est maintenant opérationnelle et qui permet désormais à toutes les personnes à mobilité réduite de pouvoir assister aux séances du conseil municipal et à la célébration des mariages.

Et que dire de la rue de Gaulle dont il reste juste à peaufiner les aménagements paysagers avec le concours technique et financier de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs. Cette artère est devenue le symbole du projet d'aménagement de la commune.

Au cours de cette année, les adolescents et les sportifs n'auront pas été oubliés puisque nous avons achevé deux équipements sportifs majeurs. D'abord le nouveau court de tennis, inauguré le 14 juillet dernier et ensuite le city stade dont il reste à poser la surface de jeux en gazon synthétique. Deux équipements qui trouvent toute leur place dans la zone sportive qui va encore accueillir d'autres équipements en 2013.

En effet, nous travaillons actuellement sur le projet de construction d'une salle communale. Le dossier est bien avancé et j'aurai le plaisir de vous le dévoiler lors des vœux qui se tiendront le 16 janvier prochain et auxquels vous êtes, bien entendu, cordialement invités.

Pour tout le travail accompli, je voudrais saluer et remercier d'abord l'équipe municipale qui m'accompagne au quotidien dans notre politique d'aménagement, mais aussi les nombreux habitants, qui tout au long de l'année nous ont témoigné leur soutien.

Au seuil de cette nouvelle année, permettez-moi, pour conclure, de vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et de vous présenter mes vœux les meilleurs pour 2013, des vœux sincères de bonheur, prospérité et santé.

*A toutes et tous, une chaleureuse année 2013*

**Denis BAUR**  
Maire de Kanfen

# L'état civil

## CÉLÉBRER LES MARIÉS

Dernier mariage dans la salle du premier étage de la mairie : le 14 février 2012, joli clin d'œil !



2011 a vu sept mariages. Cette année, un seul a été célébré, le 14 février ! Tout un symbole pour cette dernière union dans la salle du premier étage. En effet, les prochaines

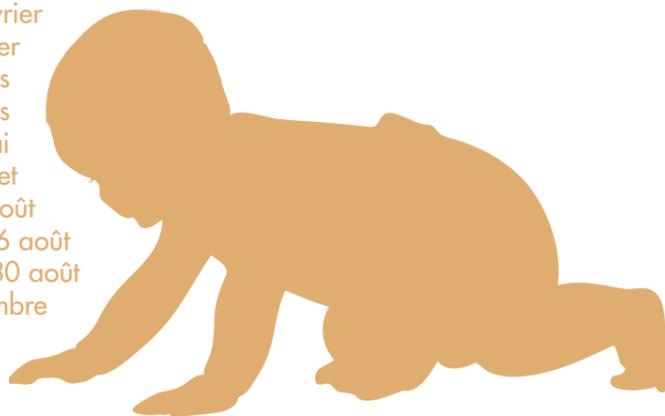
cérémonies auront lieu dans la nouvelle extension de la mairie. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux !

14 février 2012  
Jessica GENTILE et Arnaud MEYER

## COMPTER LES BÉBÉS

Les cigognes ont déposé 14 petites têtes blondes sur la commune.

- Hugo** FREITAS BARBOSA né le 2 février
- Lucas** CHRIST né le 11 février
- Sacha** MARTINI né le 1<sup>er</sup> mars
- Quentin** KEFF né le 6 mars
- Kelly & Léa** FIGUEIREDO PEREIRA nées le 3 mai
- Jade** MARTINEZ née le 15 juillet
- Valentin** MARIAGE né le 15 août
- Valentin** CONATI né le 26 août
- Théo** DELGORGUE né le 30 août
- Zoé** CABLÉ née le 10 septembre
- Louna** NICLOUX née le 5 octobre
- Adrien** LEROY né le 16 novembre
- Romane** MORITZ née le 20 novembre



- Mme Josette DOUTRELEAU née NASICA décédée le 23 décembre 2011 à l'âge de 70 ans
- M. Émile BOURDEAUX décédé le 28 décembre 2011 à l'âge de 91 ans
- M. Jean-Luc DURANT décédé le 6 janvier à l'âge de 60 ans
- Mme Antoinette ROOCK née HOLLFELDER décédée le 6 février à l'âge de 93 ans
- M. Giovanni LAMORTE décédé le 3 mars à l'âge de 88 ans
- M. Maurice HULDINGER décédé le 19 mars à l'âge de 82 ans
- Mme Hélène BECKER née DECKER décédée le 11 avril à l'âge de 88 ans
- M. Bernard KIFFERT décédé le 11 juin à l'âge de 71 ans
- M. Étienne STEFFANUS décédé le 27 juin à l'âge de 66 ans
- Mme Danièle KOWALSKI née TASCH décédée le 12 juillet à l'âge de 61 ans
- M. Rodolphe SCHUSTER décédé le 12 novembre à l'âge de 70 ans

## HONORER LES MAMANS

Les mamans dont les enfants sont nés de juin 2011 à juin 2012 se sont retrouvées en mairie à l'occasion de la fête des Mères.

Comme chaque année, la municipalité prend plaisir à réunir les jeunes mamans ainsi que quelques membres du conseil municipal pour célébrer la fête des Mères. Ce fut l'occasion pour Denis Baur de rappeler l'importance de l'action de la municipalité pour soutenir les parents et plus particulièrement les mamans : « Chaque mère doit être

assurée que l'avenir ne lui est interdit dans aucun domaine. C'est pourquoi nous devons sans cesse améliorer les services publics qui permettent d'accompagner et si possible d'alléger les lourdes tâches de chaque maman. Il est indispensable qu'une femme puisse être mère, mais aussi citoyenne, salariée, responsable associative, élue. Bref, mère et actrice à part entière des

vies publiques et professionnelles ». Cette préoccupation guide l'action de la commune, la création de la Maison des Assitantes Maternelles en est un exemple éloquent. La cérémonie s'est terminée par la remise de bouquets de fleurs aux mamans et tout le monde a fait connaissance autour d'un verre de l'amitié.



Parents, enfants et membres du conseil municipal réunis pour célébrer la fête des Mères le 6 juin 2012

## INFORMER LES NOUVEAUX ÉLECTEURS

Les jeunes majeurs ont reçu leur carte d'électeur et leur carnet du citoyen.

Huit nouveaux électeurs, âgés de 18 ans au 1<sup>er</sup> mars 2011, ont été recensés dans la commune. Cinq avaient répondu présents à l'invitation de la mairie.

Le maire a rappelé aux jeunes citoyens qu'ils disposaient maintenant d'un nouveau statut au sein de la société : « Vous êtes juridiquement considérés comme pleinement capables et responsables au sein de la communauté, c'est un passage important dans votre vie, vous pouvez dorénavant exercer un droit fondamental : le droit de vote ». L' élu en a profité également pour rappeler aux jeunes électeurs que l'année 2012 sera tout particulièrement importante. Élection présidentielle, élection législative, autant de rendez-vous pour faire entendre sa voix et participer à la vie citoyenne de son pays. Après quelques rappels sur l'histoire



De gauche à droite : Florian Bonnet, Marine Stranieri, Denis Baur, Laure Kaizer, Christophe Thill, Morgane Nanning, Isabelle Renoir et Lara Toffolo réunis le 12 avril 2012

politique, Denis Baur a remis à chacun des jeunes gens sa carte d'électeur et son carnet du citoyen. Pour finir, le maire a répondu de bonne grâce à la traditionnelle séance de

questions-réponses. Chacun a pu s'exprimer en toute liberté et c'est autour d'un verre de l'amitié que s'est terminée cette sympathique cérémonie.

# Les Kanfenois

## ACCUEILLIR LES NOUVEAUX HABITANTS

La commune accueille chaque année les nouveaux arrivants lors d'une réception de bienvenue et d'information



Les nouveaux habitants, les responsables des associations et le maire posent pour la traditionnelle photo de famille

Comme dans toutes les familles, la communauté des Kanfenois s'agrandit au fil du temps. C'est pourquoi la municipalité prend plaisir à organiser une réunion d'information destinée aux nouveaux arrivants. Cette année, ce sont environ 70 nouvelles personnes qui se sont installées dans notre commune. Certainement un record ! Mais la fin des travaux du lotissement Meilbourg n'y est pas étrangère.

Les élus se sont relayés à tour de rôle pour présenter aux nouveaux Kanfenois toutes les facettes de notre village. Denis Baur a présenté les élus, la situation géographique ainsi que les projets de la commune. Roland Di Bartoloméo s'est chargé de la partie patrimoine et histoire. Un point sur les travaux et aménagements du village a été fait par Didier Nicloux. C'est Christophe Thill qui a donné des explications sur les écoles, le

fonctionnement de la MAM et du périscolaire. Enfin, Isabelle Renoir a présenté les documents édités par la commune ainsi que le site internet. Pour finir, les associations ont également présenté leurs activités à toute l'assemblée. La réunion s'est achevée en toute simplicité, chacun pouvant dialoguer avec les responsables présents.

## FÉLICITER LES DIPLÔMÉS

Les jeunes lauréats ont reçu des bons d'achat offerts par la commune



Pour la première fois, la municipalité a réuni, non sans mal, les jeunes diplômés de notre village. Baccalauréat avec mention « très bien », Licence, Master II ou encore Doctorat tels sont les critères pour voir son nom affiché sur le « tableau d'honneur » de la commune.

Pour cette première édition, 6 jeunes diplômés ont été récompensés : Lucas Badia (Licence), Marie Baur (Licence), Bénédicte De Caro (Licence), Jérémie Fastnacht (Master II), Sophie Roldan (Licence et Master II) et Lisa Toffolo (Licence). Ils se sont vu remettre des bons d'achat d'une valeur allant de 50 à 80 € en fonction des diplômes obtenus. Malheureusement, par obligation professionnelle, beaucoup d'entre eux n'ont pu assister à la cérémonie. Ils étaient représentés par leurs parents ou amis.

## DIFFUSER LE GUIDE 2012

Le guide pratique actualisé a été distribué en septembre



La municipalité a décidé de mettre à jour ce document déjà diffusé en 2009. L'édition 2012 se voit dotée de 4 pages supplémentaires et est dorénavant totalement en couleur.

Ce livret a pour vocation de renseigner les habitants sur la vie de leur commune, de faire découvrir notre village, son histoire, ses élus, ses agents municipaux, sa vie associative... Il vous informe également sur le fonctionnement de la CCCE, les horaires de bus, etc.

Le guide 2012 est disponible gratuitement en mairie

## ACTUALISER LE SITE INTERNET

Le site internet : un outil de communication indispensable



À en croire le nombre de visites, le site internet est devenu incontournable auprès des habitants.

Sans cesse réactualisé, il rythme les saisons au gré de l'actualité communale. Témoin des événements tels que la rentrée des classes, les vœux et les cérémonies, il relate ces moments éphémères avec de nombreuses photos et reportages.

Le site internet permet également aux habitants de prendre connaissance des informations pratiques, ponctuelles, durables ou exceptionnelles.

Enfin, il constitue un outil de communication pour les associations et la Communauté de Communes qui informent la population des manifestations à venir.

# La MAM, les écoles



Audrey Deuwel est assistante maternelle et référente à la MAM de Kanfen. Elle se charge des inscriptions et de toute la partie administrative. Elle a accepté de répondre à nos questions.

## FAIRE LE BILAN

Inaugurée en 2011, la Maison des Assistants Maternels affiche complet

**Audrey, la MAM est ouverte depuis plus d'un an, pourrais-tu nous faire un bref bilan de son activité ?**

Nous sommes quatre assistantes maternelles depuis le 4 octobre 2012. Actuellement, nous avons 18 enfants inscrits et ils seront 20 au mois de mars. Mais nous ne pouvons avoir que 16 petits simultanément. Dix enfants sont de Kanfen, les autres viennent des communes proches : Volmerange-les-Mines, Hettange-Grande, Zoufftgen... Actuellement, nous sommes complets.

**As-tu des retours des parents ? Quelles sont leurs appréciations sur cette structure ?**

Dans l'ensemble, les parents sont très satisfaits. Ils nous disent que la MAM est le compromis idéal entre la crèche où il y a trop d'enfants et l'assistante maternelle seule à la maison. Ils se sentent rassurés par notre formule. Ici, nous sommes plusieurs assistantes maternelles, mais nous gardons une

structure à taille humaine.

**Et ton bilan personnel en tant qu'assistante maternelle ? Comment trouves-tu cette structure ?**

Avant, j'étais assistante maternelle à la maison. Depuis que je travaille à la MAM, je revis ! Ça n'a rien à voir. Je ne suis plus toute seule chez moi, je vois du monde, j'ai beaucoup de contacts avec les autres, parents, collègues... La structure est plus grande et concernant les activités, je peux faire beaucoup plus de choses que lorsque j'étais nounou à domicile. Ici, nous travaillons sous l'entité MAM, ce qui implique plus de respect envers les assistantes maternelles, c'est l'avantage de travailler dans une telle structure. Le bilan est totalement positif, je crois que je ne retournerais jamais plus travailler à la maison en tant qu'assistante maternelle.

## RECEVOIR LES ÉCOLES AU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a reçu les enfants du CM1 et CM2 de l'école Jean de Raville

Il est des rendez-vous auxquels on s'attache plus que d'autres... et celui de la visite des enfants des classes de CM1 et CM2 de Kanfen est un moment qui tient tout particulièrement à cœur aux élus kanfenois. Accompagnés par leur directeur, Alain Tchrorowski, les enfants se sont déplacés en mairie afin d'assister au conseil municipal du 3

mai dernier. Denis Baur les a accueillis avec plaisir avant de faire une brève présentation du fonctionnement de l'institution. Passés les deux premiers points et les premiers votes, le maire a suspendu la séance pour que les élèves puissent poser des questions. Bien évidemment, c'est l'information du moment, le city stade, qui a retenu

l'attention des enfants; « Où se trouvera le city stade ? Quand le city stade sera-t-il terminé ? Y aura-t-il un skate parc à proximité ? » Après la séance de questions-réponses, les enfants ont quitté l'assemblée en début de soirée afin que les élus ne s'attirent pas les foudres des parents...

Les enfants des CM1 et CM2 étaient présents au conseil municipal du 3 mai



La traditionnelle photo regroupant tous les acteurs de la journée : élèves et professeurs.

## INVITER SEPTFONTAINES

L'école Jean de Raville a reçu les enfants des écoles de Septfontaines

En 2010, Kanfen a signé une charte d'amitié avec Septfontaines, localité située à quelques kilomètres, au Luxembourg. Des échanges ont lieu régulièrement entre les deux municipalités qui ont un ancêtre commun : Jean de Raville.

C'est dans le cadre de ce rapprochement et pour la première fois que les écoles des deux communes se sont retrouvées pour partager une journée sur le thème de l'amitié et du sport. Dès leur arrivée, en fin de matinée, les enfants de Septfontaines ont été accueillis en chanson dans le hall de l'école primaire Jean de Raville. Puis, ce fut le tour du théâtre, avec une pièce sur le thème du développement durable, suivi d'une danse endiablée à laquelle tous les élèves ont participé avec amusement.

Aux alentours de 13 h, tout ce joli monde est allé pique-niquer dans l'herbe en face de l'école; les écoliers en ont profité pour faire plus

ample connaissance.

Après un repos bien mérité, la traditionnelle photo souvenir du groupe fut prise et les tournois sportifs purent enfin débiter.

solidarité entre les jeunes des deux communes.

La manifestation s'est terminée aux alentours de 15 h et c'est avec regrets que les enfants se sont séparés : les



La chorale de Mme Cateland en représentation devant les enfants de Septfontaines

C'est au gymnase communautaire que les jeunes se sont affrontés dans la bonne humeur et le fairplay. Football, basket et hockey étaient au programme. Des équipes mixtes (Kanfen — Septfontaines) avaient été créées pour l'occasion afin de renforcer la

élèves de Kanfen accompagnant leurs homologues luxembourgeois jusqu'au bus.

Les écoles de Kanfen se sont ensuite rendues au Luxembourg au mois d'octobre et les enfants ont pu visiter le château de Hollenfells.



Les équipes attendent leur tour pour entrer dans « l'arène »



Foot en salle au gymnase

# La jeunesse

## INITIER AU DÉVELOPPEMENT DE L'URBANISME

Les élèves des CM1 et CM2 ont visité le village en compagnie de J. Mangin et R. Di Bartoloméo



loppé et quelles étaient les étapes du développement de son aménagement. Ce fut également l'occasion de les initier aux règles actuelles de l'urbanisme : hauteur de maison, occupation du sol, demandes administratives, etc.

Les deux passionnés d'histoire en ont profité pour montrer aux écoliers les différents types d'architecture présents dans la commune : l'ancien village avec son habitat traditionnel en pierre de taille, ses usoirs, ses fermes allemandes, d'une part et les bâtiments de la reconstruction, d'autre part, avec leurs formes plus modernes et leurs matériaux nouveaux tels que le béton, l'aggl... caractérisé par des constructions de type « vilas urbaines ».

Tout au long de la visite, les enfants ont pris de nombreuses photos et posé moult questions auxquelles les « experts » ont répondu de bonne grâce !

À l'initiative de M. Tchorowski, directeur de l'école primaire, les enfants des classes de CM1 et CM2 ont visité le village sur le thème « le développement de l'urbanisme à Kanfen ». Après

avoir fait un travail préparatoire en classe encadré par Jacques Mangin et Roland Di Bartoloméo, les jeunes ont découvert in situ ce qu'était le « village ancien », comment il s'est déve-

## APPRENDRE L'ANGLAIS

YourLuckyStar s'est installé à Kanfen, cours d'anglais pour tous, du plus petit au plus grand !

« My Taylor is rich », les murs de la salle communale ont certainement entendu cette phrase en 2012 !

Si vos enfants ou vous-même cherchez une occasion de pratiquer l'anglais à l'oral et réviser vos bases de grammaire, inscrivez-vous aux cours d'anglais ludiques dispensés par YourLuckyStar. Plusieurs niveaux existent : Little Stars pour les 4 à 7 ans et 8 à 11 ans. Mega Stars, stages intensifs pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et terminale et enfin, Super Nova initiation à l'anglais ou remise à niveau pour les ados et adultes.

Plus d'informations sur : <http://yourluckystar.fr>



Les enfants en cours d'anglais, un mercredi matin



Tous les écoliers de Lorraine connaissent Saint Nicolas : ici les petits Kanfenois de maternelle

## FÊTER SAINT NICOLAS

Le passage de Saint Nicolas dans les écoles est toujours un instant magique.

Saint Nicolas, patron des mariners et des marchands, est surtout connu pour être celui des enfants, du moins des enfants sages. Il est toutefois accompagné du père Fouettard, d'origine messine, qui lui, est censé punir ceux qui ne l'ont pas été ! On attribue à Saint Nicolas un miracle : il ressuscita trois enfants tués, dépecés et mis au saloir par un boucher.

Patron de la Lorraine, sa popularité est l'occasion d'un défilé de chars et de fanfares dans les rues aux alentours du 6

décembre ainsi qu'un lancé de friandises dont les enfants raffolent.

« C'est en fait le duc René II qui donna à Saint Nicolas le titre de patron de la Lorraine : c'était en 1477, après la bataille victorieuse de Nancy où mourut Charles le Téméraire. Avant cette bataille décisive, René II avait fait étape à Saint-Nicolas-de-Port ! Il y entendit la messe et plaça ses armes sous la protection de Saint Nicolas. »

(Extrait La Lorraine des légendes » - Roger Maudhuy - Édition France-Empire)

**Chansonnette des petits Lorrains**

Saint Nicolas mon bon patron  
Apportez-moi des macarons,  
Des biscuits pour les p'tites filles,  
Des marrons pour les garçons,  
Des mirabelles pour les d'moiselles.»

## FORMER LES STAGIAIRES

La mairie accueille de jeunes stagiaires dans le cadre de leur scolarité



Fabien, Matthias et Dominique Laglasse en plein tri.

La mairie participe à l'effort de formation des collégiens lors de leur stage de découverte de la vie professionnelle. Après Ronan Greff en 2011, ce sont Rémi Kaizer, Matthias Régnier et Fabien Spielmann qui ont fait leurs premières armes en 2012.

Ces stages non rémunérés leur ont permis de découvrir l'organisation, l'activité et les rythmes de travail de la mairie. Ils ont également rencontré les personnes qui travaillent au sein de celle-ci.

Rémi a renforcé l'équipe des employés techniques et a pu profiter de leur enseignement.

Matthias et Fabien ont mis de l'ordre dans les archives municipales. Ils ont été dirigés par Dominique Laglasse qui est archiviste à la mairie de Thionville et qui a bénévolement supervisé tout cet exercice de classement.

Bravo et merci à ces jeunes !

# Le village

## FLEURIR LA COMMUNE

2600 plantes pour embellir le village

La météo n'a pas été très clémente cette année. Pourtant, les rues de notre village ont été le théâtre de nombreuses scènes hautes en couleurs ! En effet, ce sont quelque 2 600 fleurs annuelles et vivaces qui ont été plantées dont 1 800 pour les parterres ! Dix nouveaux massifs et une prairie fleurie ont également montré le bout de leurs pétales. Sauges bleues, œillets d'indes vanilles, clémons violets, lupins, delphiniums... la municipalité a tenu à la diversification des plantes et des couleurs et n'a pas lésiné sur les moyens financiers en octroyant 4 000 € pour l'ensemble du fleurissement de la commune.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans le travail au quotidien des employés municipaux et de Didier Nicloux, adjoint en charge des travaux. À noter également, le travail remarquable réalisé par Karine Marchand (photo page ci-contre), responsable des espaces verts, pour la qualité du travail accompli.



Rue d'Hettange, le parterre à l'entrée du lotissement Meilbourg



Karine Marchand

## PRÉVOIR LES FUTURS ESPACES VERTS

Pour maintenir un village verger

La gestion des espaces verts communaux est une préoccupation constante de la municipalité. Cette volonté d'action est ainsi illustrée par deux exemples éloquentes en matière d'environnement et de développement durable. Chacun sait qu'il n'existe pas de « place centrale » aménagée à Kanfen. Il est grand temps d'en créer une, un peu particulière ! En effet, cet espace sera principalement arboré, à la différence des zones minéralisées, et bien souvent tristes, des centres-villes habituels. L'objectif est double : aménager un espace de convivialité tout en préservant nos vergers pour les générations futures. Les lieux-dits Klopp, Hinkelter et Pferch occupés par plusieurs vergers, entretenus ou non, sont tout désignés pour concrétiser ce projet. Accessible depuis les rues de l'École, de l'Amitié, Jeanne d'Arc ou encore du Moulin, l'ensemble de cette zone classée N3 au Plan

Local de l'Urbanisme accueillera dans un proche avenir, nos concitoyens pour – c'est du moins notre souhait – leur plus grand plaisir.

Les différentes liaisons piétonnes permettront aux habitants de rejoindre cet espace vert en « mobilité douce », comme on dit aujourd'hui à propos de la marche ou du vélo. In fine, environ 70 ares seront ainsi disponibles au cœur du village. À l'heure actuelle, 16 parcelles ont été achetées par la commune, d'autres sont en instance de l'être, au prix de 1 800 euros l'are pour les parcelles non arborées et de 2 000 euros l'are pour les vergers en bon état. Par ailleurs, la commune souhaite acquérir du conseil de fabrique un terrain situé entre la route de Volmerange et l'église du Keybourg (section 26 — parcelle 19). D'une superficie de 57,34 ares, cet espace avait été classé en zone N6 au Plan Local de l'Urbanisme pour le préserver de toute construction et réaliser un arboretum. Ce sera bientôt le cas, puisque l'association des arboriculteurs, en concertation avec la municipalité, souhaite créer un verger pédagogique. De cette manière, une aide financière du Conseil Général (au titre du Pacte 57 Environnement) permettra d'aménager au mieux cet espace local de biodiversité. L'usage des pesticides y sera bien évidemment banni.

## RÉCOMPENSER LES HABITANTS

Pour la deuxième année consécutive, Régis Veillet remporte le 1<sup>er</sup> prix

L'implication des habitants dans le fleurissement de leur commune est de première importance. Bien entendu, la municipalité met un point d'honneur à ce que l'embellissement du village soit particulièrement réussi. Mais il appartient aux Kanfenois d'y

contribuer également. C'est pourquoi le concours des maisons fleuries vient récompenser les personnes qui ont montré un intérêt pour l'embellissement de leur maison et, par la même, celui du village. La tâche fut compliquée cette année encore, la météo

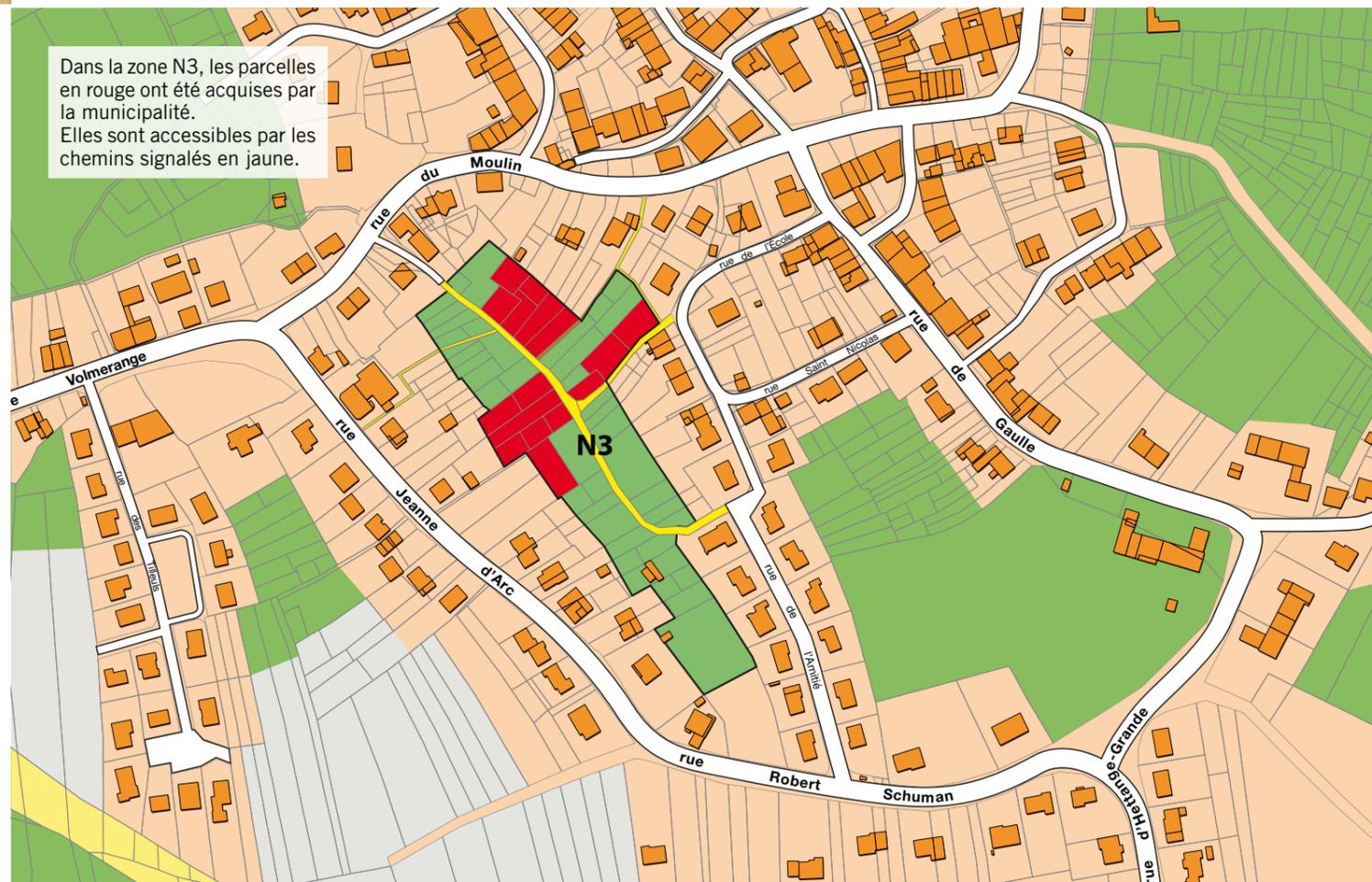
étant particulièrement capricieuse et imprévisible !

Le jury, composé de la commission de l'urbanisme, de Karine Marchand ainsi que de M. Klopp, horticulteur à Thionville, a appliqué avec la plus grande objectivité les critères de notation du concours. À savoir, présence de plantes vivaces, de fleurs annuelles, importance de l'harmonie des couleurs, etc.

La municipalité a récompensé les habitants inscrits, mais également ceux non inscrits dont le fleurissement était remarquable. Le premier prix revient à Régis Veillet qui remporte un bon d'achat de 150 €, suivi de deux ex æquo, Léa Schmuck et Liliane Pfeiffer qui gagnent respectivement 100 € et pour finir, Eugénie Jahnke qui remporte 50 €.



Les lauréats du concours des maisons fleuries et les membres du conseil municipal



Dans la zone N3, les parcelles en rouge ont été acquises par la municipalité. Elles sont accessibles par les chemins signalés en jaune.

# L'avenir en vert

## GÉRER NOTRE FORÊT

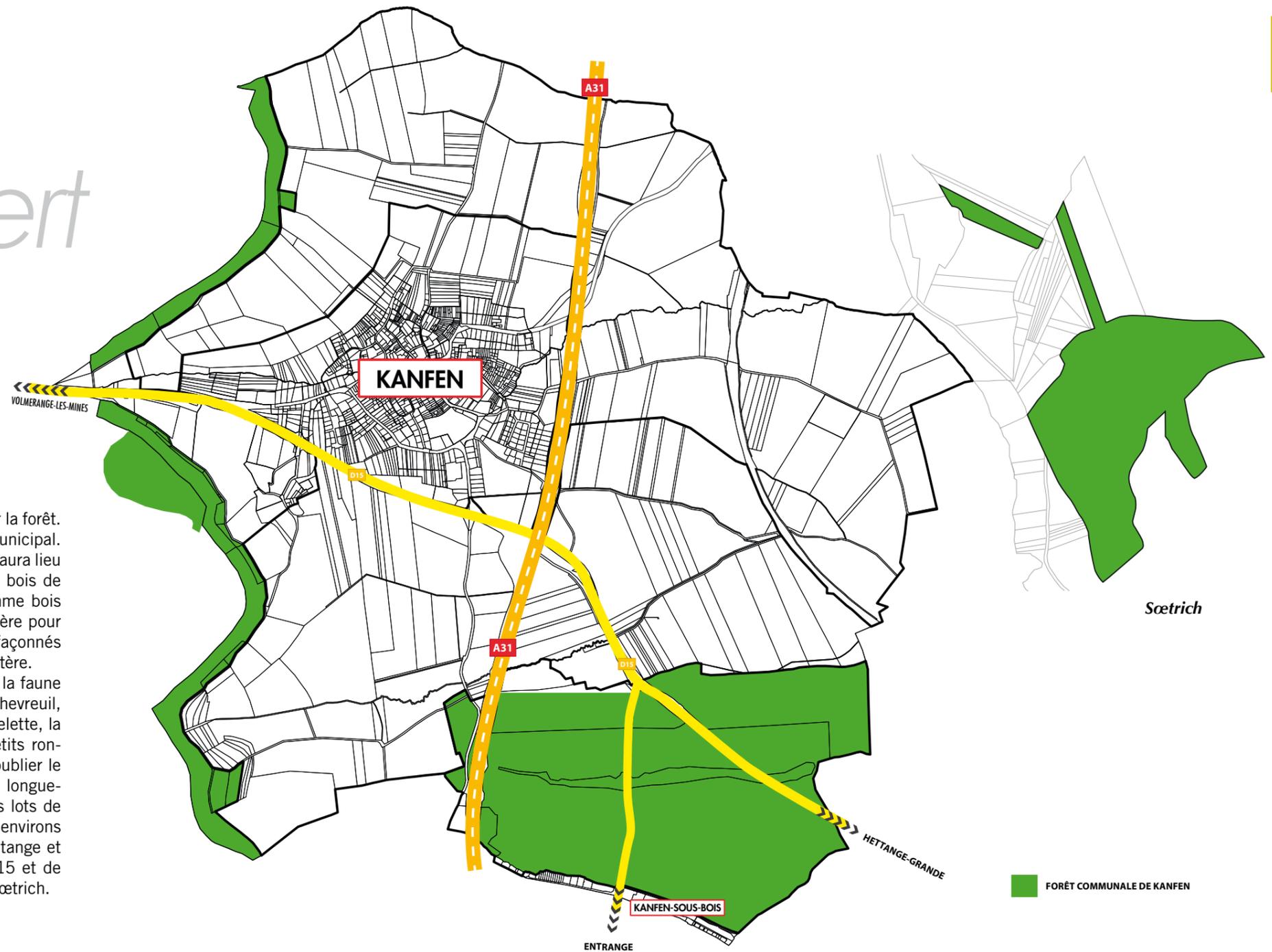
*Kanfen possède une importante forêt : bilan sur ce patrimoine*

Avec une superficie atteignant 237 ha, la forêt communale couvre 28 % du ban communal. Elle contribue à la diversité écologique et paysagère du village tout en générant des produits financiers variables. Petit tour d'horizon de ce patrimoine.

La forêt communale est une composante du patrimoine forestier national qui répond à des enjeux d'intérêt général. Ce domaine appartient bien évidemment, et depuis longtemps, à notre collectivité, mais pour autant, sa gestion reste strictement encadrée. En effet, la municipalité est épaulée par l'Office National des Forêts qui gère au mieux nos bois. Rappelons que le chêne est très répandu à Kanfen (70 % du couvert forestier), suivi du hêtre et du charme qui représentent chacun 10 % des essences. Le reste se partage entre merisier, frêne, érable, tremble ou épicéa. Chaque année, des coupes de bois sont

proposées par l'ONF pour régénérer la forêt. Elles sont validées par le conseil municipal. Par exemple cet hiver, le façonnage aura lieu dans les parcelles 14a et 14b. Le bois de ces coupes est ensuite vendu comme bois de chauffage au prix de 38 € le stère pour les affouagistes. Les produits non façonnés sont, quant à eux, cédés à 9 € le stère.

Qui dit flore dit faune ! Chez nous, la faune sauvage de nos forêts compte le chevreuil, le renard, le blaireau, le lièvre, la belette, la fouine, la martre, l'écureuil, de petits rongeurs, de nombreux oiseaux sans oublier le sanglier dont pourrait vous parler longuement Alain Durringer. Il existe trois lots de chasse pour s'y adonner : dans les environs de l'Église et de la côte, entre Hettange et Kanfen de part et d'autre de la D15 et de la D57A et enfin dans la forêt de Sœtrich.



En avril 2012, de nombreuses essences ont été replantées à l'endroit de l'ancienne sapinière

## REBOISER POUR MIEUX RÉCOLTER

*2,1 hectares ont été replantés en 2012*

Les spécialistes parlent d'une « récolte d'arbres mûrs » lorsqu'ils planifient les coupes. Vendre du bois contribue à la gestion durable de la forêt. De plus, en retirant les arbres en surnombre, cela facilite le développement optimal des meilleurs sujets. De ce point de vue, l'exemple de la sapinière est instructif. Dès 2010, l'ONF a décidé de procéder au déboisement pur et simple de cette parcelle située sur la petite route conduisant à Entrange ; route actuellement fermée à la circulation des véhicules motorisés.

Les plantations qui ont eu lieu en 2012 concernent une superficie de 2,1 hectares. Elles privilégient diverses essences comme le mélèze (2050 plants), le merisier (150 plants), l'alisier (150 plants), le noyer et le cormier (50 plants chacun). Le sapin a été abandonné parce qu'il est trop exposé aux maladies cryptogamiques. Quant au chêne, il est déjà omniprésent puisqu'il représente 70 % du couvert forestier communal.



## RÉCHAUFFER LES COEURS

« Symphony Gospel » à la grange du presbytère : de la musique qui parle aux âmes et aux cœurs.



Le groupe Symphony Gospel a offert un concert de 2 heures au presbytère de Kanfen.

Le gospel est un chant religieux dérivé de l'Évangile interprété dans la tradition négro-américaine. Il évoque les sentiments les plus profonds de l'âme, de l'exultation à l'angoisse, mais toujours avec une forte espérance. Quoi de mieux, en cette fin d'après-midi de juin, à quelques mètres de l'église Saint-Maurice, pour réchauffer le cœur des Kanfenois.

C'est à l'occasion du traditionnel week-end culturel que la municipalité a invité le groupe Symphony Gospel, venu de Bourgogne, pour une représentation unique. Ce concert éclatant de plus de 2 heures, donné dans la grange du presbytère à l'acoustique appro-

priée, fut l'occasion de délivrer un message authentique. La voix chaude et exceptionnelle de Mary Cole a transporté le public. Les merveilleuses sonorités a capella, accompagnées tantôt à la guitare sèche, tantôt à la guitare à résonateur, furent distillées avec beaucoup de talent et ont offert un pur plaisir à l'auditoire restreint, mais venu parfois de loin. Cette prestation de qualité servie par des voix puissantes a suscité claquemements de mains et mouvements du corps de l'assemblée qui a terminé debout devant des artistes impliqués, communiquant un fort message d'espoir, d'amour et de solidarité.

# Rire, aimer, écouter

## DIVERTIR LE PLUS GRAND NOMBRE

La troupe de L'île en joie a fait un véritable triomphe...

Cette année encore, la municipalité a souhaité privilégier le théâtre à l'occasion du week-end culturel qui s'est déroulé début juin. C'est dans la grange du presbytère que la comédie familiale « Carnage au mariage » de Virginie Van Acker a remporté un vif succès.

Pas moins de cent trente personnes ont assisté à la représentation donnée par la troupe « L'île en joie » venue, comme chacun peut s'en douter, d'Illange.

L'histoire se situe la veille du mariage de Fred et Caro. Pour anticiper tout problème lié à leur famille, les futurs mariés

ont orchestré et minuté la cérémonie eux-mêmes. Malheureusement, l'arrivée d'une mère machiavélique, d'une belle-mère coincée et d'une ex-girl friend oubliée va tout compliquer.

Cette comédie a joué et gagné sur tous les tableaux : le comique de caractère, le comique de situation et le comique de langage. Du début à la fin, les acteurs ont été hilarants si bien que l'heure et demie de spectacle a filé comme l'éclair. Petits et grands se sont régalés et ont salué cette pièce par un déluge de fous rires et d'applaudissements.



La salle du presbytère était comble pour la représentation « Carnage au mariage »

# Les incontournables

## JANVIER



### CÉRÉMONIE DES VŒUX 2012 - 11 JANVIER 2012

C'est une tradition dorénavant, à l'occasion des vœux de la nouvelle année, l'équipe municipale décerne à tous les jeunes sportifs kanfenois les « Lauriers du Sport ».

## AVRIL



### REPAS DES AINÉS - 15 AVRIL 2012

Ils étaient 80 convives à se retrouver dans la salle des fêtes de Zoufftgen. Musique, danse et tombola ont émaillé toute l'après-midi dans une ambiance joyeuse.

## MAI



### CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Rassemblé autour du monument aux morts, le public est venu nombreux commémorer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale.

## JUILLET



### CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Météo capricieuse pour ce 14 juillet. C'est sous les nuages menaçants que la cérémonie s'est déroulée devant un public d'habitueés venu en nombre.

## SEPTEMBRE



### FÊTE PATRONALE - 22 SEPTEMBRE 2012

Motos, voitures, hélicoptères, pêche aux canards, toboggan, jeux d'adresse, labyrinthe, tout était réuni, cette année encore, pour que la fête patronale soit un vrai succès !

## NOVEMBRE



### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une fois n'est pas coutume, le 98<sup>e</sup> anniversaire de la fin des combats de la Première Guerre mondiale a été célébré par Roland Di Bartoloméo entouré d'Isabelle Renoir et de Christophe Thill.

## DÉCEMBRE



### OPÉRATION BRIOCHE DE L'AMITIÉ - 13 OCTOBRE 2012

Beau succès pour l'opération « Brioche de l'Amitié », les membres du conseil municipal et les acteurs du monde associatif ont uni leur force et ont collecté 1 575 € au bénéfice l'APEI de Thionville.

De nombreux événements et animations ont lieu en cours d'année à l'initiative de la municipalité. Sans être exhaustif, voici présenté chronologiquement le programme des principales manifestations annuelles sur la commune : les incontournables !

Ces moments-là, privilégiés, si précieux, si riches, rythment les douze mois de l'année sous le signe de la convivialité, de la solidarité et de la mémoire.

# La Mairie



La nouvelle salle du conseil et des mariages

## AGRANDIR POUR ACCUEILLIR

*La nouvelle extension de la mairie est ouverte au public*

Afin de rendre les locaux de la mairie accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite, la mairie a fait l'objet d'un aménagement à l'arrière du bâtiment. L'ancienne cour de l'école a été couverte et une nouvelle salle vient d'être achevée pour la tenue des conseils municipaux et pour la célébration des mariages.

Le coût total des travaux est de 325 109 euros HT subventionné à hauteur de 65 %.

La salle fait une surface de 83 m<sup>2</sup>, elle est ouverte sur un petit patio qui baigne la pièce d'une lumière naturelle.

Une petite kitchenette de 8,53 m<sup>2</sup> a été aménagée à la place des anciens sanitaires.

Pour l'instant, il n'y a pas eu de mariage célébré dans cette nouvelle salle, en revanche, depuis que les réunions du conseil municipal y ont lieu, on peut noter la présence de Jean Scheidt qui se déplace en fauteuil roulant.



## RÉNOVER POUR DURER

*L'ancienne salle du conseil a été transformée en bureaux et salle de réunion*

L'ensemble de la mairie a fait peu neuve et les ouvriers municipaux ont effectué des travaux de peinture dans le couloir de l'entrée, dans l'escalier et dans l'ancien bureau des adjoints. La peinture blanche et grise, plus neutre et moderne, agrandit l'espace et met en valeur le cachet du bâtiment qui date de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Dans l'ancienne salle de Conseil, deux espaces distincts ont été aménagés : le coin des bureaux des adjoints et un petit espace dédié aux réunions (photos ci-contre).



Pose de l'enrobé rue de Gaulle

# La rue de GAULLE

## REQUALIFIER LA RUE PRINCIPALE

*Après de longs travaux, la rue de Gaulle est ouverte à la circulation depuis novembre*

Ce projet mené en collaboration par la CCCE et la municipalité avait été dévoilé aux riverains le 1<sup>er</sup> juin 2011. Un an après, les travaux sont arrivés à leur terme et un premier bilan s'impose.

Le coût des travaux s'élève à 342 641 euros HT financé intégralement par la Communauté de Communes de Cattenom et Environs.

Au cours de ce chantier, la CCCE en a profité pour effectuer les branchements d'assainissement afin de ne pas avoir à rouvrir la route lors des travaux qui démarreront en 2013 avec la construction d'une nouvelle station d'épuration.

L'aménagement paysager et routier imaginé par le paysagiste Stéphane Thalgott avait pour but principal de ralentir le trafic routier et de décourager les automobilistes non résidents à emprunter cette artère au profit de la route départementale passant par les rues Schuman et Jeanne d'Arc. Le rétrécissement de la chaussée, l'installation de la zone 30 et de plusieurs plateaux de ralentissement vont dans ce sens et nous pouvons d'ores et déjà assurer que le trafic a considérablement diminué.

L'autre objectif de cet aménagement était de rendre les trottoirs aux piétons : mission accomplie ! Poussettes,

fauteuils roulants et diverses trottinettes ont désormais un trottoir d'une largeur suffisante pour circuler. Autre souci pris en compte dans le projet : celui du stationnement gênant. C'est pourquoi cinq places de stationnement supplémentaires ont été créées. Il ne reste plus qu'aux riverains de faire preuve de civisme et de respecter ces emplacements. Pour assurer le respect de ces règles, il est tout à fait possible que la municipalité fasse intervenir la gendarmerie d'Hettange-Grande pour effectuer des contrôles de vitesses et de respect du stationnement.

## AFFICHER LE NOM DES RUES

*De nouveaux panneaux de rue plus modernes continuent à être installés*

Dans le cadre de l'aménagement de la rue de Gaulle, sept nouveaux panneaux indicateurs des noms de rue ont été installés dans la rue de Gaulle et dans les rues adjacentes (Rues du chemin de fer, St Nicolas, de l'École, Victor Hugo et Pasteur) L'illustration qui orne chaque pan-

neau est en relation directe soit avec l'histoire du village, soit avec la personnalité dont le nom a été utilisé. Les panneaux sont fabriqués par la société La Croix Signalisation pour un coût total de 4 725 euros TTC.



## AMÉNAGER DES PLACES DE STATIONNEMENT

*De nouvelles places de stationnement ont été créées dans la commune*

Pour libérer des espaces piétons trop souvent bloqués par le stationnement anarchique des véhicules, la municipalité a poursuivi ses travaux en créant de nouvelles aires sur

certains espaces communaux. Les zones bien identifiées facilitent désormais le stationnement dans les rues de Zoufftgen et du Moulin. Cette opération vient compléter celle

entreprise les années précédentes près des trottoirs des rues Jeanne d'Arc, rue de l'École ou encore rue Victor Hugo.



Nouvelles places de stationnement rue de Zoufftgen



Les jeunes étaient venus nombreux pour la réunion d'information sur le city stade



Match d'exhibition lors de la cérémonie d'inauguration du court de tennis

# Le city stade

## CONSTRUIRE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES

*Le city stade situé à côté du court de tennis est en phase d'être terminé*

Après la suppression du terrain de handball, il convenait d'occuper l'espace libéré en respectant un développement équilibré du secteur. Dans un premier temps, une partie de la zone a été aménagée en terrain de tennis. Avec l'implication des jeunes du village, la municipalité s'est ensuite intéressée à un projet original de « city stade ». Il s'agit d'un espace multi-sports de proximité en libre accès favorisant le vivre ensemble par le sport et la responsabilisation, principalement pour les jeunes (enfants et ados). La taille de cet équipement est comparable à celle d'un terrain de volley où

les adolescents pourront seuls ou à plusieurs jouer au mini-foot, basket, volley, badminton... Aujourd'hui, les fondations et le socle sont terminés tout comme les accès piétonniers qui desservent aussi les autres équipements (tennis, pétanque, parking de covoiturage). Une végétalisation est programmée à terme pour embellir l'ensemble des sites sportifs. Quant à la structure définitive du city stade, il s'agit d'éléments prêts à poser qui ne nécessitent pas d'autres travaux spécifiques. Elle est d'ailleurs déjà commandée. La clôture permettant un accueil sécurisé a été choisie

de couleur verte pour mieux s'intégrer à la zone et les matériaux, simples et robustes, garantiront un investissement de longue durée. L'installation de ce bel équipement peut donc être envisagée dans les meilleurs délais par la société Schmitt Environnement. Le coût de cette opération s'élèvera à 60 194 € HT subventionné à hauteur de 52 % par la CCCE, le Conseil Général au titre du Pacte57 et une dotation parlementaire. N'en doutons pas, les adolescents de Kanfen s'approprièrent très rapidement cet espace ludique qui leur est réservé.

# Le court de tennis

## INAUGURER LE NOUVEAU COURT

*Le court de tennis avec surface de confort a été inauguré en juillet*

Le remplacement de l'ancien court de tennis devenant urgent, la municipalité a doté la commune d'un nouvel équipement respectant ainsi une promesse de campagne. Il s'agit d'une surface de confort bien appréciée des joueurs. Ce court est également équipé d'un système d'éclairage afin que les rencontres sportives puissent se prolonger tard dans la soirée. Le coût total s'élève à 120 000 € subventionné à hauteur de 60 % par le

Conseil Général, le Centre National pour le Développement du Sport, la CCCE et par une subvention parlementaire exceptionnelle. Ce nouveau court ravit de plus en plus d'amateurs de la petite balle jaune puisque le tennis Club de Kanfen a vu le nombre de ses adhérents augmenter de 39% l'année passée.



# La zone de loisirs

## IMPLANTER LA NOUVELLE SALLE DES FÊTES

*Le projet de la salle des fêtes avance avec sérénité, le cabinet d'architecte a été sélectionné !*

Vous l'attendez tous avec impatience, et pour cause, l'actuelle salle communale ne répond plus aux besoins des habitants et du monde associatif. Alors, sachez que les choses avancent, lentement mais sûrement ! Le projet de création de cet équipement est en effet entré dans sa phase active. Plusieurs étapes déterminantes sont franchies en cette fin d'année.

En préalable à toute décision, un comité issu du conseil municipal a visité plusieurs équipements mosellans à Thionville et Sarreguemines. Cela a permis de préciser au mieux nos besoins et de rédiger un cahier des charges adapté au contexte local. Deuxième phase, les architectes consultés dans le cadre d'un

concours, ont élaboré chacun leur projet. In fine, quatre dossiers sont actuellement étudiés par la municipalité. Par ailleurs, une étude de sol, évaluée à 1 600 €, a été effectuée sur l'emprise du projet.

Plusieurs critères caractérisent notre cahier des charges :

- l'orientation privilégie une vue sur les autres espaces sportifs de la zone à partir du parvis ;

- la capacité d'accueil est fixée à 160 places assises pour un bâtiment atteignant 450 m<sup>2</sup>, dont 220 m<sup>2</sup> réservés à la salle principale.

- Le principe d'optimisation des surfaces utilisées et de mutualisation du parking de covoiturage et la future salle des fêtes est très clairement affirmé. En semaine les frontaliers

jouiront du parking alors que les habitants en profiteront les week-ends. Le coût de l'opération est estimé à 750 000 € HT. La commune pourra prétendre à des subventions. En conclusion, le calendrier prévoit le choix de l'architecte avant la fin de l'année et le démarrage de l'étude de l'avant-projet pour le premier trimestre de 2013.

### LES CANDIDATS

- AEE Architecture
- Architecture Urbanisme Paysage
- Atelier A4 Architecture
- Atelier d'Architecture du Parc

## CRÉER DES CELLULES COMMERCIALES

*Une boulangerie, un fleuriste ? Et pourquoi pas !*

Conformément à nos engagements, nous avons estimé qu'il fallait dynamiser le tissu économique local en encourageant l'installation de nouvelles entreprises. Chacun connaît l'importance du commerce de proximité pour une commune péri-urbaine et résidentielle comme la nôtre. Dès le début de notre mandat, il a semblé judicieux d'intégrer ce type d'initiatives dans le développement structuré d'une zone particulière. Notre choix s'est porté sur l'entrée sud de la localité, car on y trouve deux axes très fréquentés : l'autoroute A31 et la D15. Autrement dit, une zone de chalandise idéale.

Le projet actuel, élaboré en concertation avec les aménageurs, les professionnels intéressés et les élus, prévoit

la construction de plusieurs cellules commerciales sur une superficie totale de 450 m<sup>2</sup>. Cette « galerie commerciale » serait bien entendu accessible par les automobilistes depuis le parking de covoiturage et des places « dépose minute » à créer permettraient aussi de répondre aux besoins des habitants. Cette belle réalisation ferait d'une pierre deux coups !

Le projet n'est pas encore totalement abouti, certes, mais la municipalité y travaille d'arrache-pied tant le dossier est capital pour le développement futur du village. Ainsi, certains contacts sont prometteurs. On évoque entre autres l'ouverture d'une boulangerie-pâtisserie artisanale sur 150 m<sup>2</sup> et l'implantation définitive du magasin de fleur Novo Paradisio sur 60 m<sup>2</sup>. Il

n'est pas exclu qu'une structure paramédicale s'installe dans cette zone pour venir combler les mètres carrés restants.

La commune ne serait pas propriétaire des cellules commerciales. Le financement serait donc d'ordre privé. Cependant, la municipalité compte encadrer les constructions en faisant respecter le règlement du PLU. Par la suite, l'affectation des cellules serait également maîtrisée par la commune en précisant dans l'acte de vente une clause qui garantirait l'activité commerciale dans les locaux.

# L'intercommunalité



Les trois ZAC matérialisées sur la vue aérienne de Kanfen

## ATTIRER LES ENTREPRISES

La ZAC communautaire de Kanfen bientôt prête ?

Difficile de les manquer, et c'est bien le but recherché, les grands panneaux publicitaires implantés sur la D15 invitent les investisseurs potentiels à contacter la Communauté de Communes de Cattenom et Environs s'ils souhaitent s'installer dans la nouvelle zone d'activités kanfenoise (en orange sur la photo ci-dessus). Rappelons que cette ZAC couvre une quarantaine d'hectares et que son aménagement, comme celui des autres zones d'activités du canton relève de la compétence de la CCCE. Quels sont les principes qui régissent le développement de ce secteur ? En premier lieu, il est totalement

exclu que des industries lourdes s'implantent sur le site. Ensuite, les contraintes urbanistiques garantissent la meilleure intégration paysagère et environnementale de la ZAC. D'autres activités seront privilégiées dans le domaine tertiaire, touristique, culturel et de loisirs. Une zone hôtelière pourrait voir le jour dans le petit espace triangulaire délimité par l'autoroute A31 et la D15. Ces dispositions et d'autres ont fait l'objet de discussions et de négociations entre les élus de Kanfen et ceux de la CCCE et figurera dans le plan local d'urbanisme en cours de révision. Par ailleurs, le souci de main-

tenir un environnement de qualité a conduit la municipalité à réglementer l'installation de panneaux publicitaires le long de la D15 et dans le village. Cette signalétique fera l'objet d'une nouvelle tarification. Espérons maintenant que ce site privilégié, particulièrement bien desservi par les axes routiers, suscite l'intérêt de nombreux investisseurs malgré la crise actuelle, afin que ce beau projet communautaire étudié depuis les années quatre-vingt-dix, voie enfin le jour !



Le nouveau centre technique environnemental devrait être achevé et en service en avril 2013

## COLLECTER LES DÉCHETS EN RÉGIE

La CCCE a repris en régie le ramassage des ordures ménagères : point sur la situation

Depuis sa création, la CCCE a dans ses attributions la collecte et le traitement des ordures ménagères. Jusqu'en octobre 2011, le ramassage était assuré par des prestataires privés pour un coût annuel d'environ 680 000 euros. Ce prix prohibitif a conduit les élus communautaires à voter l'institution d'un service de ramassage des ordures ménagères en régie au prix de 580 000 euros par an. Ce service a

démarré le 1<sup>er</sup> novembre 2011 après que la CCCE ait recruté 10 personnes. À terme, la logistique et les salariés s'installeront sur la ZAC d'Hettange-Grande. Un bâtiment appelé centre technique environnemental est actuellement en construction à côté de la nouvelle déchetterie, non loin du LIDL. Il devrait être opérationnel au printemps 2013. Avec ce service en régie, les élus du territoire comptent

améliorer l'organisation du service de ramassage et plus tout particulièrement en hiver. Parallèlement, la CCCE mène une réflexion pour réduire la production de déchets ménagers par le tri. Mais ce sujet concerne finalement chaque foyer du canton de Cattenom. Alors, soyons responsables et utilisons le plus possible nos déchèteries communautaires.

## RÉVISER LE PLU

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé le 9 juin 2010, par le conseil municipal, après consultation des Kanfenois dans le cadre d'une enquête publique qui s'est déroulée du 27/10/2009 au 30/11/2009. Pour améliorer les instructions d'urbanisme et mettre en œuvre l'aménagement de la Z.A.C de Raville couverte par une réglementation spécifique après le classement de son périmètre en zone 1 AU, il a été décidé par délibération du 03 mai 2012, une révision simplifiée des règles d'urbanisme arrêtées par le P.L.U..

La municipalité souhaitait également modifier le zonage et en particulier mener une étude d'entrée de ville pour libérer, en partie, les terrains situés le long de l'autoroute de la contrainte que constitue la bande inconstructible de 100 mètres mesurée à partir de l'axe de l'autoroute. Après consultation de l'administration, la modification du zonage et le changement de vocation de certaines zones n'ont pas pu être retenus parce que la démarche nécessitait une révision générale du P.L.U., une procédure beaucoup plus lourde que la révision simplifiée.

Les travaux d'aménagement de la première tranche de la future Z.A.C. étant programmés pour 2013, la procédure de révision du règlement du P.L.U. sera menée la même année. Parallèlement, après plusieurs réunions de concertations avec les représentants de la C.C.C.E., le nouveau règlement de la zone 1AUX (zone d'activités économiques) devrait être validé et permettre, enfin, le début des travaux de viabilisation de 40 ha de la zone d'activité communautaire.

# Les associations\*

## LE SYNDICAT DES ARBORICULTEURS

Une association dynamique avec des projets pleins les cartons !



Les enfants de l'école primaire de Kanfen visitent la distillerie

L'année 2012 a été un bon cru pour le syndicat d'arboriculture de Kanfen et environs. Avec l'appui inconditionnel de Monsieur le Maire et le soutien indéfectible de ses 80 adhérents, l'association est parvenue à réaliser son projet le plus cher : une distillerie à Kanfen. Ce projet fut initié par les anciens dirigeants de l'association parmi lesquels Gaston Klein, le doyen de notre village, et Lucien Christ, l'ancien président de l'association. C'est finalement sous la présidence de Gabriel Lang, que le projet se concrétisera, en 2011.

Fort de cette belle réalisation, qui permet d'attirer de nouveaux membres, l'association se tourne désormais vers l'avenir, désireuse de faire partager au plus grand nombre la connaissance des arbres fruitiers, dont les racines nous rappellent les hommes qui nous

ont précédés sur la terre de Kanfen. C'est dans ce contexte que l'association a, début 2012, en accord avec M. Tchorowski, directeur de l'école primaire, invité deux classes du primaire à une visite de la distillerie ; Joseph Van Delanoitte et Gabriel Lang étaient à la commande. Ce fut l'occasion

pour nos jeunes Kanfenois d'une vraie découverte qui, comme le veut la tradition, s'est finie par une collation, mais rassurez-vous, le schnaps n'était pas au menu !

Comme chaque année, l'association a également organisé un cours de taille des arbres fruitiers en présence d'une vingtaine de personnes, membres et non membres. À cette occasion, c'est le maestro régional de la spécialité qui était à la baguette : M. Fernand Nikiforoff. L'évènement s'est déroulé dans le verger de Jean-Louis Frey et s'est achevé par le traditionnel pot, cher à nos arboriculteurs, mais rassurez-vous, le jus d'orange n'était pas au menu !

Finalement, l'association, désireuse d'œuvrer à la valorisation du patrimoine et des traditions, continue à travailler sur de nouveaux projets, de concert avec la mairie de Kanfen. Nul doute que l'association fera à nouveau parler d'elle dans les mois qui viennent.



Cours de taille des arbres fruitiers donné par Fernand Nikiforoff

## A.S.K. • ASSOCIATION SPORTIVE DE KANFEN

Le handball à Kanfen ? Une longue histoire, 40 ans bientôt...

Qui ne connaît pas l'ASK ? C'est une véritable institution de notre village, le club a été créé en 1973, plus précisément le 25 octobre, sous l'impulsion et la détermination d'un petit groupe de jeunes du village afin de proposer une animation sportive dans notre commune. Alors que le football est le sport roi dans notre pays, ces jeunes, en nombre insuffisant pour monter une équipe de foot, ont choisi le HANDBALL.

Pendant de nombreuses années les équipes évoluaient sur un terrain en macadam construit à l'entrée de la commune (emplacement actuel du parking de covoiturage) avant de pouvoir bénéficier début des années 2000 d'un équipement de qualité de par la construction du gymnase communautaire de Kanfen rendant la pratique plus aisée.

Depuis cette date, l'association n'a cessé de grandir et de se structurer

pour compter en 2012, 195 licenciés de tous âges (nouveau record) venant principalement de Kanfen ainsi que des communes avoisinantes, ce qui place l'ASK au 4<sup>e</sup> rang des clubs mosellans.

Cette augmentation du nombre d'adhérents permet au club d'inscrire dans les différents championnats pas moins de 11 équipes allant de la catégorie senior à celle des -10 ans Petit Terrain, et, d'avoir une section Mini-Hand (Premiers Pas).

Depuis plusieurs années, la politique menée par les dirigeants a pris une orientation nouvelle. La formation des jeunes constitue désormais un objectif primordial et de ce point de vue, les résultats sont encourageants, car plusieurs licenciés ont déjà intégré les équipes de Moselle, de Ligue et le Pôle Espoir de Pont-à-Mousson. Il faut aussi souligner la qualité du travail que réalise Mme Valentina COZMA, salariée depuis 2007, tant

au sein du club que dans les écoles du canton qui permet à l'ASK d'être reconnue sur tous les terrains de la région.

D'ailleurs, nous constatons que depuis quelques années certains clubs du secteur n'hésitent pas à faire des propositions à nos meilleurs éléments, gage de la formation assurée lors des séances d'entraînements dispensés tout au long de l'année.

Que serait une association sans bénévoles : pas grand-chose, car sans eux rien de tout cela n'aurait été possible. Nous tenons donc à les remercier pour le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année.

Vous l'aurez toutes et tous bien compris, en 2013 le club soufflera ses 40 bougies. L'occasion pour nous de fêter avec vous comme il se doit cet anniversaire. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le samedi 31 août 2013.



Tournoi des écoles - Juin 2012

Photo Régis Burgun

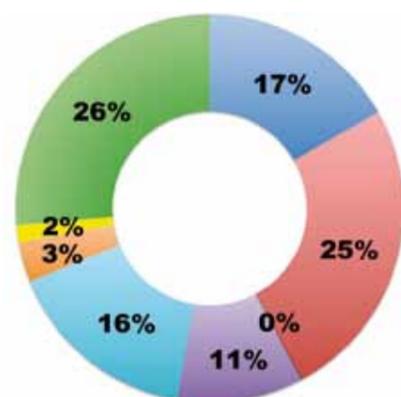
## LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

**AKLAM** - Pdte : Françoise WEYH - tél. : 03 82 50 62 56 • **AMICALE DES SAPEURS POMPIERS** - Pdt : Raymond PILLOY - tél. : 03 82 50 67 75 • **APE** - Pdte : Amandine CIARDIELLO - ape.kanfen@gmail.com • **ASK (Handball)** - Pdt : Didier KAIZER - tél. : 03 82 50 68 78 - askanfen@handball-france.eu • **CLUB DU 3<sup>ème</sup> ÂGE** - Pdte : Mauricette DAMAISON - contact en mairie • **CONSEIL DE FABRIQUE** - Pdt : André SCHWEITZER - tél. : 03 82 50 63 25 - schweitzer.andre@wanadoo.fr • **GYM-BADMINGTON** - Pdte : Michèle MALAGNAC - tél. : 06 84 84 84 19 - e.tiennette@wanadoo.fr • **KARATÉ DO SHOTOKAN** - Pdt : Patrick VANDUREN - tél. : 06 71 00 31 06 - pv.karatedoshotokan@gmail.com • **PÉTANQUE** - Pdt : Gilbert LEVAL • **SYNDICAT DES ARBORICULTEURS** - Pdt : Gabriel LANG - tél. : 03 82 50 64 29 - gabriel.lang@wanadoo.fr • **TCK (Tennis Club de Kanfen)** - Pdt : Stelio LADERVAL - tc.kanfen@fft.fr

\* Textes fournis par les associations

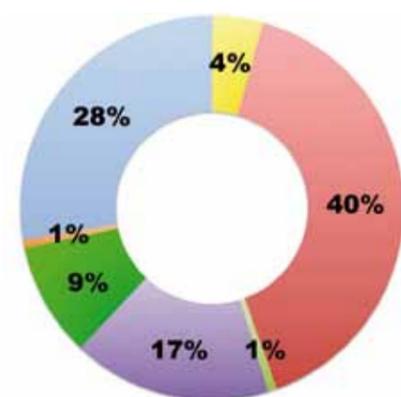
# BUDGET 2012

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 044 985 €



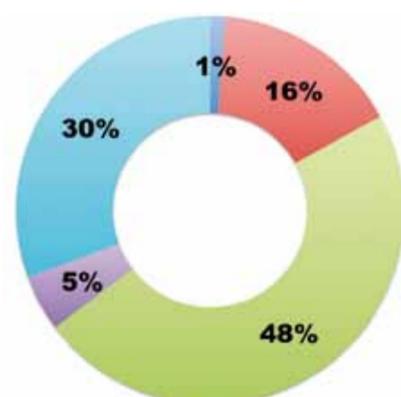
Charges à caractère général	170 000 €
Charges de personnel	262 000 €
Attributions de compensation	75 356 €
Autres charges de gestion courante	145 000 €
Charges financières	35 000 €
Charges exceptionnelles	500 €
Dépenses imprévues	15 000 €
Virement de la section d'investissement	162 048 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 044 985 €



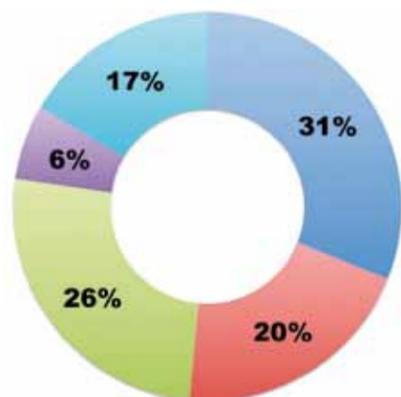
Produits de services et ventes diverses	67 000 €
Impôts et taxes	400 000 €
Dotations et subventions	186 000 €
Autres produits d'exploitation	2 000 €
Remboursement des charges	15 000 €
Produits exceptionnels	8 000 €
Résultat reporté	186 904 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 670 939 €



Immobilisations incorporelles	135 364 €
Immobilisations corporelles	784 474 €
Immobilisations en cours	793 997 €
Remboursement de la dette	43 000 €
Résultat reporté	104 609 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 670 939 €



Subventions	783 073 €
Emprunts	566 101 €
Dotations et réserves	207 069 €
Solde reporté	143 153 €
Virement de la section de fonctionnement	162 048 €

# SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations locales sportives et de loisirs fournissent au début de chaque année un dossier complet de leurs activités et de leurs projets. La subvention accordée par la commune est déterminée, en fonction de critères objectifs fixés par la commission vie sociale, suivant un mode de

calcul identique à l'ensemble des associations : les effectifs, le nombre d'initiateurs ou d'entraîneurs pour les clubs sportifs, l'implication dans la vie sociale et culturelle de la commune ou encore le montant des dépenses liées à leurs activités.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ - ASSOCIATIONS LOCALES		MONTANT 2011	MONTANT 2012
SPORTIVES	Tennis Club de Kanfen	1 227,50 €	1 085,00 €
	Pétanque Kanfenoise	1 012,50 €	925,00 €
	Association Sportive Handball (section handball)	3 852,50 €	3 645,00 €
	Association Sportive Handball (Pérennisation emploi éducateur)	1 500,00 €	1 500,00 €
	Association Sportive Handball (section gymnastique)	940,00 €	930,00 €
CULTURE LOISIRS	Amicale des Sapeurs-Pompier	790,00 €	850,00 €
	Club du 3 <sup>e</sup> âge	560,00 €	560,00 €
	Association Kanfenoise Loisirs Arts Manuels	600,00 €	560,00 €
	APE	660,00 €	660,00 €
	Arboriculteurs	560,00 €	560,00 €
ECOLEES	Écoles primaires : participation aux frais de transport	3 000,00 €	3 000,00 €
	Écoles primaires : participation exceptionnelle classe transplantée	500,00 €	1 020,00 €
	Écoles maternelles : participation aux frais de transport	1 000,00 €	1 000,00 €
	Association Éclos (Périscolaire)	32 000,00 €	35 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>48 202,50 €</b>	<b>51 295,00 €</b>

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ - ASSOCIATIONS EXTERIEURES		MONTANT 2011	MONTANT 2012
	AFAD de Moselle (3)	100,00 €	100,00 €
	AGIR - COM -Lycée Sophie GERMAIN	150,00 €	- €
	AMAPA (4)	- €	100,00 €
	APPOLO J (5)	100,00 €	100,00 €
	ASPEAT (6)	100,00 €	- €
	Associations anciens combattants Hettange-Grande et environs	100,00 €	100,00 €
	Association des donneurs de sang	100,00 €	100,00 €
	Association TIBURCE (2)	100,00 €	100,00 €
	CCAS de Zoufftgen	- €	150,00 €
	Mission Locale de Thionville	400,00 €	400,00 €
	MNT (part employeur) (1)	450,00 €	450,00 €
	PRÉVENTION ROUTIÈRE	100,00 €	100,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 700,00 €</b>	<b>1 700,00 €</b>

(1) Mutuelle des agents des collectivités territoriales

(3) Association Familiale d'Aide à Domicile

(5) comité local pour le logement autonome des jeunes du Nord Mosellan

(2) Ouvrage Immerhof

(4) Association Mosellane d'Aide aux Personnes Agées et handicapées

(6) Association du secteur de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

**ALAIN KAIZER**  
06 11 37 55 55  
email : kaizer.alain@aliceadsl.fr



**TERRASSEMENT**  
1, rue Robert SCHUMAN - 57330 KANFEN

**NOVO PARADISO**  
Fleuriste de Luxe

Lundi : fermé  
Mardi au Vendredi : 10h00-12h00 + 14h00 - 19h00  
Samedi : 10h00-19h00  
Dimanche : 10h00-12h00

13 rue Jeanne D'Arc  
F-57330 KANFEN Tél. : 03 82 88 27 17

**Conceptual**

Agencement d'espaces professionnels

BUREAUX - MOBILIER SUR MESURE - STORES - CLOISON AMOVIBLE  
AMENAGEMENT CLEF EN MAIN

Tel : 03 82 59 32 25 - FLORANGE  
info@conceptual.fr  
www.conceptual.fr

Entreprise Lorraine de Réseaux Electriques  
Souterrains.  
Pôle Industriel du Malambas 57280 HAUCONCOURT

**ELRES Réseaux** Tél. 03 87 60 50 09 • Fax. 03 87 60 57 71

La réalisation et l'enfouissement des réseaux électriques  
Les travaux neufs et entretien d'éclairage public  
L'éclairage des terrains de football, tennis, parkings, aires de jeux et autres  
La réalisation et pose illuminations de Noël  
La réalisation et l'entretien des feux tricolores  
L'illumination et la mise en valeur des monuments du patrimoine  
La réalisation des réseaux gaz, téléphone et télédistribution

Pour vos fêtes de Noël  
**Vente de sapins**  
Parking de covoiturage  
**À KANFEN**  
Livraison gratuite à domicile



**GP REHLING**

Assainissement - Eau Potable  
03 82 88 28 10

Vente aux particuliers  
Géraniums - Plantes à massifs - Chrysanthèmes

**KLOPP HORTICULTURE**

57100 THIONVILLE - 57, rue de Longwy  
Tél. 03 82 88 06 70 - Fax 03 82 88 06 88

**SARL NAGELSCHMIT**  
Chauffage - Sanitaire - Entretien - Dépannage

12A, Cité des Officiers  
57970 KOENIGSMACKER  
Tél : 03.82.58.22.40 / 06.74.97.94.40  
Fax : 09.64.32.43.72  
laurent.nagelschmit@orange.fr

**SOCIETE BOGUET**

Electricité Générale  
Chauffage électrique intégré  
Ventilation mécanique contrôlée

Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €. - Locataire gérante

6, place du Marché - Tél. 03 82 58 11 83 - Fax 03 82 58 92 92  
108, rue du Général Henry (dom) - Tél. 03 82 58 47 10  
57290 FAMECK

**Rohl International**

ECLAIRAGE PUBLIC  
ECLAIRAGE SPORTIF  
ECLAIRAGE DECORATIF

**ROHL S.A.**  
1 rue de Bruxelles  
BP 50048 - 67151 KRAFFT  
Tel: +33 (0)3 90 29 90 70  
Fax: +33 (0)3 90 29 90 71  
Email: rohl@rohl.com

**GAZONS SYNTHÉTIQUES  
EQUIPEMENTS SPORTIFS**

ETUDE - POSE - ENTRETIEN  
Tél. 03 82 58 48 36 - www.schmit-es.fr

**SCHMIT**

23 rue des Bellesmeuses / BP 20241  
57100 Thionville  
Commerce de Schmit - es.fr

**VSZ** Stéphane VAN LANDEGHEM  
Haute Coiffure Française  
Solarium et Pose d'ongles

Avenue de la Liberté • 57330 VOLMERANGE-Les-MINES  
**Tél. 00 33 (0)3 82 50 29 99**

ALIMENTATION ANIMALE - ÉLEVAGE - JARDINAGE  
VÊTEMENTS - CHAUSSANTS - VÉGÉTAUX - MOTOCULTURE

**Gamm vert**

GAMM VERT THIONVILLE - 13 rue de Manom - tél : 03 82 54 41 66

**AEE** SARL D'ARCHITECTURE

PAGNONCELLI BERTRAND  
ARCHITECTE

9 RUE VICTOR HUGO  
57240 NILVANGE  
Téléphone : 03 82 84 59 20  
Télécopie : 03 82 85 16 14

**SARL LEICK** LEICK TRAVAUX PUBLICS

46 rue de Sierck • 57570 GANDREN  
Fax : 03 82 83 21 64  
Email : leicktp@wanadoo.fr

**Tél : 03 82 83 72 57**

**MAÇONLUX**

Tél.: +352 26 52 11 40 constructions  
Fax: +352 26 52 11 41 façades  
e-mail: maconlux@pt.lu plafonnages  
www.maconlux.lu carrelages

# Kanfen

■ Bulletin municipal 2012

[www.kanfen.fr](http://www.kanfen.fr)

Le Bulletin Municipal est intégralement réalisé et conçu par la Commission de la Communication

**Directeur de la publication :**

Denis BAUR

**Rédaction :**

Isabelle Renoir

Agnès Régnier

Stéphane Citerne

**Conception graphique :**

I. Renoir - S. Citerne

**Photographies (sauf mention spéciale) :**

Stéphane Citerne

**Impression :**

Imprimerie L'Huilier • Florange

Imprimé en 600 exemplaires

**Mairie de Kanfen**

4 rue de la Mairie

57330 KANFEN

tél. : 03 82 50 61 10

fax : 03 82 50 61 68

**Courriel :**

[mairie-kanfen@orange.fr](mailto:mairie-kanfen@orange.fr)

**Liste de diffusion :**

[infos.kanfen@gmail.com](mailto:infos.kanfen@gmail.com)

**Heures d'ouverture :**

Lundi, mercredi et jeudi

9h30 - 11h30 et 14h30 - 17h

Mardi et vendredi

9h30 - 11h30 et 14h30 - 19h

**Photo couverture :**

Rue de Gaulle en travaux

**Photo 4<sup>e</sup> de couverture :**

Kanfen vu du Kudertberg